

## L'USINE D'INCINERATION DES OM

De retour de leurs tournées, les bennes empruntent une rampe pour monter sur la plateforme. Les Ordures Ménagères sont alors vidées dans les fours exploités par Veolia. Cette plateforme est à plusieurs mètres de hauteur. En dessous se trouve le garage des véhicules du service propreté (laveuses, balayeuses et autres petits camions). C'est aussi l'accès aux vestiaires du service. Un lieu de passage fréquenté.

En cas d'encombrement, les bennes vident les OM sur le béton de la plateforme. Les OM sont poussées vers les fours par un bulldozer.

Elles laissent un « jus » acide sur la dalle. Ce jus attaque le béton et son armature au point de les percer. Des travaux avec marteau piqueur sur la dalle l'ont révélé. Les piliers et les

poutres transversales de la dalle ont bien été renforcées. La direction considèrerait alors le site comme sécurisé.

Un sous traitant de Véolia est intervenu le 23 février. Cela a provoqué de nouveaux dégâts, certes limités. Il n'y aurait pas de danger immédiat. Le béton n'en demeure pas moins friable et il le restera.

Déjà des zones du garage en dessous de la dalle sont interdites d'accès par des barrières. On peut en conclure que la notion de danger immédiat est très relative. Mais le liquide s'écoule toujours de la dalle à travers les trous ou le béton poreux. C'est une menace à terme. Il ronge le goudron au sol et serait sans conséquence pour les agents ?

## LES POUSSIÈRES DES ATELIERS

Les structures métalliques en hauteur des ateliers ont bénéficié d'un grand nettoyage.

Ce nettoyage des hauteurs était confié aux salariés d'une entreprise spécialisée. Ils avaient des combinaisons et des masques pour assurer leur protection. Ces poussières ne sont certainement pas saines à respirer. Sont-elles toxiques seulement quand on les récolte ? Ou aussi quand on les produit ? Question saugrenue ?

Les particules fines ont volé au gré des courants d'air jusque dans les hauteurs des ateliers. Qu'est ce qui leur permet de tomber à la verticale, pile poil à l'aplomb de la zone de nettoyage ? Sûrement le poids des ans !

Plus sérieusement, c'est toute l'année que nos collègues des ateliers sont exposés à divers polluants sympathiques. Les systèmes

## LA F3SCT FAIT SON CIRQUE ...aux frais de notre santé.

La F3SCT remplace le CHSCT. Ses sujets : santé et conditions de travail. On attendait un rapport sur les accidents du travail (près de 270 en 2022 sur les 3 collectivités) ou les risques psycho-sociaux. C'est important pour nous tous. L'administration ne semble guère en avoir pris conscience.

Une séance était convoquée pour le 20 février en salle du conseil municipal. Manque de chance, la sono était en panne. La salle avait été réservée par d'autres services. Sans sono impossible de s'entendre dans cette salle. Il a donc fallu reporter. Mais pas de salle disponible. Ca nous emmène au 18 avril.

Un vrai manque de respect pour l'instance ! Ca s'ajoute au manque de préparation. En effet, les élus

continuent à voir des dossiers vides mis à l'ordre du jour.

Il y a eu juste la question de l'aménagement du centre horticole pour l'arrivée de collègues qui viennent de l'ex-stade Bollée. Ce dossier « nature en ville » était également presque vide. Le directeur et les ingénieurs n'avaient quasi aucune information. « On nous a dit que c'était dans les mains du SART et comme il n'y avait personne du SART/DART, on n'en sait pas plus... »

Au centre horticole, avant ce transfert, c'était déjà surpeuplé. Il y avait notamment des problèmes de vestiaires. L'installation électrique est vieillissante, les sanitaires et douches sont mal ventilés. Les

## STOPPONS LE MINISTRE !

Guérini, vous connaissiez ? Pour son nouveau projet de loi, le ministre de la Fonction Publique frappe fort ! Pas assez de licenciements chez les fonctionnaires ! C'est clair, après la « trêve » des JO, la casse sociale va continuer.

Cet épouvantail des licenciements a un but. Faire peur et instaurer la rémunération à la tête du client. Car dans nos collectivités, on sait très bien comment le « mérite » sera distribué. Quel type de comportement sera « bien vu ». En particulier après renouvellement des équipes politiques.

On imagine aussi l'ambiance : jalousie entre collègues, concurrence entre les services... Rien d'intéressant pour le service public !

Ca va justifier aussi les baisses (quasi) généralisées de pouvoir d'achat. Il faut bien de l'argent pour le budget militaire. !

Après, élus et technocrates viendront pleurer sur le « manque d'attractivité » de la Fonction Publique.

La main sur le cœur, le ministre veut maintenir notre statut. On le croit sur parole !

d'aspirations des poussières ne sont pas toujours performants. Ils ne sont en tout cas pas soumis à un contrôle régulier.

évacuations sont insuffisantes. Ca rend difficile l'intervention des collègues d'EHL...

L'arrivée de nouveaux collègues et le raccourcissement du temps de pause le midi va aggraver le problème récurrent de la taille du réfectoire. Il faut déjà s'organiser pour manger par équipe. Sans parler du stationnement insuffisant...

Les autres dossiers prioritaires devront donc attendre. Parmi eux, ceux de l'hydrocurage et du danger amiante. Étaient aussi prévus les problèmes de locaux et notamment celui du magasin OM/propreté...

hashtag

# #CCGT

## Edito

Ni les actionnaires, ni les réactionnaires, un premier mai pour les travailleurs et travailleuses.

La guerre en Palestine ou en Ukraine ne répond qu'à une seule exigence, les besoins du capital. Les droits des femmes mais aussi de l'enfance s'en trouvent tout simplement menacés à chaque fois qu'un conflit existe sur la planète. L'intérêt des salariés est bien entendu de travailler à LA PAIX. La France doit utiliser toute sa diplomatie pour amener les différentes parties à la table des négociations.

Pour multiplier les cadeaux aux entreprises, ce qui aggrave les inégalités sociales, le gouvernement annonce faire des milliards d'économies sur les politiques sociales et les services publics, la transition écologique ou en faisant les poches des chômeurs et chômeuses, de celles et ceux qui sont malades, ou encore en s'attaquant une nouvelle fois au Code du travail. Pour une Europe sociale et des peuples : ni dépendance à la finance, ni poison de l'extrême-droite, pire ennemi des travailleur-euses ! Nos organisations militent pour le renforcement de la protection sociale et s'opposent aux projets de contre-réformes qui réduisent les droits et conquis des travailleur-euses. Le 1er mai doit aussi être le prolongement des mobilisations du 8 mars pour l'égalité réelle alors que les femmes sont moins payées et plus souvent en situation de précarité. Nos organisations appellent les travailleur-euses, les jeunes, et retraité-es, à manifester partout en France le 1er mai contre l'austérité, pour l'emploi, les salaires, les services publics, la protection sociale, les libertés et la paix juste et durable dans le monde.

Jean-Luc Pichot

02 # Echo des services

03 # Echo des services

04 # Le dossier # F3SCT

LE MANS METROPOLE  
VILLE DU MANS  
CCAS

la  
cgt

Numéro 13 | MARS - AVRIL 2024

www.cgt-lemans.fr



« Je veux qu'on lève le tabou du licenciement dans la fonction publique »  
Stanislas Guérini  
ministre de la Transformation et de la Fonction publiques

## Licenciement dans la Fonction Publique

### Le ministre dérive complètement !

Page 4

## DISCRIMINATION SYNDICALE

### DECLARATION DES ELUS CGT AU COMITE SOCIAL TERRITORIAL DU 11 MARS

M. Le Président,  
Mesdames et Messieurs les élu.e.s, cher.e.s collègues,

A plusieurs reprises depuis les dernières élections professionnelles, nous vous avons alerté quant à l'absence de véritable dialogue social dans les instances.

Vous considérez qu'il n'y a jamais eu autant de dialogue social au sein de la collectivité (CST en série liés au RIFSEEP, revues de projet), ce n'est pas du tout notre avis tant les marges de négociation s'avèrent le plus souvent très maigres, voire inexistantes.

Nous considérons pour notre part qu'il s'agit d'une marque de mépris vis-à-vis des agents de la collectivité et de leurs représentant.e.s.

Les assignations aux tribunaux administratif et pénal (avortées) de secrétaires généraux CGT et FSU ne nous ont malheureusement pas convaincus du contraire.

Nous vous alertons aujourd'hui car nous pouvons percevoir dans certains services une volonté de restreindre le droit syndical et de malmené des délégués syndicaux.

Nous pouvons prendre pour exemple deux cas précis de camarades ciblés :

- Refus quasi systématique de mandats
- Refus de prendre en compte ces mandats comme du temps de travail
- Refus de décharge d'obligation de service.
- Tracasseries insistantes sur un délégué syndical en arrêt de travail suite à des pressions continues dans le cadre de son activité professionnelle.
- Recherche de fautes professionnelles soudaines suite à des recours au TA par nos camarades.
- ....

Cette problématique ne vous est d'ailleurs pas inconnue car nombre de courriers vous ont déjà été adressés ainsi qu'à M. le Maire et sont restés sans réponse.

Malgré cela, cette situation inacceptable perdure et s'est même accentuée.

En conséquence nous exigeons l'arrêt immédiat de ces pratiques détestables et pour marquer cet état de fait nous ne siégeront pas lors de ce Comité Social Territorial.

TOI AUSSI  
REJOINS LA CGT

02.43.77.01.49

Pour nous rejoindre scanne le QR-Code



## # Echo EHL

### Pourvu que ça dure !

#### Congés maintenus avec toujours la possibilité de poser des heures.

Les nouvelles réglementations sur le temps de travail ont suscité des inquiétudes parmi les agents EHL. C'est lors d'une assemblée générale EHL CGT, qui a réuni environ 60 agents, et suite aussi à une consultation démocratique, où 75 agents ont exprimé leur opinion par vote sur le sujet. Une démarche revendicative légitime fut portée, elle portait principalement sur la préservation des jours de repos compensatoires et la flexibilité de certains congés en heures. C'est près plusieurs échanges et travaux entre nous, la direction d'EHL et la DRH, réceptives aux

revendications, qu'une victoire significative a été obtenue lors de la réunion du 26 mars 2024 entre la CGT des territoriaux du Mans, représentée par le collectif EHL, et les autorités.

Cette réussite souligne l'importance

du dialogue social et de la consultation démocratique pour défendre les droits des travailleurs. Les détails et les nouvelles clarifications seront disponibles sur les plateformes en ligne de la CGT et de la page Facebook dédiée à EHL.

Catégorie	Heures hebdomadaires	Congés annuels	Congés fractionnés (CRFAC)	RTT	Jours de sujétions	Répartition des sujétions
Agents d'Entretien en horaires décalés	35H30	25 jours (fractionnables)	2 jours ou 4 demi-journées	3 jours	4 jours	2 jours (fractionnables) et 2 jours en heures (14H)
Agents d'Entretien en horaires Coupés Décalés	35H30	25 jours (fractionnables)	2 jours ou 4 demi-journées	3 jours	7 jours	4 jours et 3 jours en heures (21H)
Cantonniers	37H00	25 jours (fractionnables)	2 jours ou 4 demi-journées	12 jours	2 jours	1 jour et 1 jour en heures (7H)

## # Echo Nature En Ville

### Extraits d'un courrier envoyé à l'adjoint au personnel par le collectif « Nature en Ville » ....

« nous venons vers vous aujourd'hui sur le point spécifique des horaires d'été.

M. Wicquart nous ayant informés lors de la présentation du 14 décembre que nous serions à nouveau consultés sur cette question, nous sommes là encore surpris de la mise devant le fait accompli.

Au-delà de la question de savoir quel intérêt peuvent apporter ces horaires pour la collectivité, la continuité du service public ou la santé des agents, l'absence de cohérence que

représente la génération de RTT pendant cette période, il apparaît que ce dispositif désormais obligatoire pour tous les agents du service pose énormément de problèmes, en particuliers pour les parents de jeunes enfants.



En effet, ces horaires sont incompatibles avec ceux des assistantes maternelles, accueil

périscolaire, crèches et centres aérés. Certains collègues prenant les transports en commun rencontrent également des difficultés. Il serait dommage que nos collègues soient poussés à prendre leur véhicule personnel alors que sont encouragées les mobilités durables.

De nombreux agents du service ne comprennent pas pourquoi a été abandonné le système précédent qui reposait sur le volontariat et la présence de 50% des équipes et qui fonctionnait très bien.»

Les réponses de la direction restant floues, les collègues sont invités à une AG le 25 avril.

## # Echo Service de l'Eau

### Service des Eaux sous pression....

Pour le nettoyage/débouchage des conduites d'assainissement.

On appelle ça l'hydrocurage. Celui-ci est assuré par les agents du service eau-assainissement. Cependant l'hydrocurage des canalisations en fibro-ciment contenant de l'amiante était jusqu'à présent assuré par SOA (entreprise agréée). La collectivité le reprend en régie directe. On est

content du retour en service public. Il faut toutefois former des agents pour hydrocurer ces réseaux amiantés...Les plans de formation proposés en FSSCT se limitent pour l'instant à une équipe spécifique. Très peu d'agents sont actuellement concernés. Ca marche quant on peut clairement identifier les réseaux dangereux.

Les réseaux en fibrociment sont amiantés. Leur cartographie n'est pas complètement à jour

et les agents pas forcément formés à les reconnaître. Il y a des sections de canalisations avec des portions en fibrociment. L'eau peut convoyer des particules en grand nombre. L'ingestion d'amiante est dangereuse. Or le curage occasionne des projections d'eau des éclaboussures et donc des risques d'ingestion.

Former tous les collègues s'avère donc indispensable ! Un impératif de sécurité !

## # Echo Service de l'Eau

### Super-nouvelle usine des eaux : après les grandes pompes inaugurales...

L'UPEPE (Usine de Production d'Eau Potable de l'Epau) s'est dotée d'une nouvelle filière de décantation.

Nous buvons tous l'eau de l'Huisne... Mais transformée en eau potable par le service public et garantie par une équipe de collègues fonctionnant en 3x8. En remplacement de cela la collectivité comptait profiter de la rénovation de la filière décantation pour automatiser complètement la production. Mais dans tous les cas la présence humaine s'impose et les multiples dysfonctionnements le démontrent quotidiennement. D'autres collectivités l'avaient constaté avant. Il faut assurer la production d'eau potable la nuit et le week-end avec des analyses

régulières. D'après la direction du service, des astreintes avec supervision informatique à distance sont sensées suffire.

S'agit-il d'imposer des tâches supplémentaires aux collègues qui effectuent déjà la maintenance électrique et mécanique ? S'agit-il d'imposer un nouvel aménagement horaire ainsi qu'une augmentation significative des missions et des contraintes aux collègues de la cellule 3X8 sans consultation et impliquant une perte de salaire importante ? Qu'advient-il de ces collègues maintenus en contrat précaire depuis plusieurs années ? Ces collègues qui ont assuré la production d'eau potable jusqu'à présent dans un service maintenu volontairement en sous-effectif par la collectivité et la direction du service. La dernière réunion avec la direction remonte au

1er décembre. On a parlé de tout, sauf de la cellule 3x8 !!!

D'autant plus que bizarrement, il y a plus de tâches avec la nouvelle usine. L'arrivée de produits de traitement est plus fréquente. Quotidiennement, on a des livraisons de produits chimiques par camions-citernes ce qui implique d'assurer le dépotage. En plus, il y a l'approvisionnement en polymères, sel d'adoucisseur ...

Contrairement à ce qu'annonce « Synchro », les agents n'ont pas été formés au nouvel équipement. Personne n'a de formation théorique en traitement des eaux et Suez n'a pas fait la formation « sur le tas ». Ses agents étaient préoccupés par le chantier. On découvre donc au fur et à mesure !

## # Echo ATSEM

### Les ATSEM unies : au front pour leurs droits !

Les Agentes Territoriales Spécialisées des Écoles Maternelles (ATSEM) jouent un rôle essentiel, offrant un soutien indispensable au bon fonctionnement des établissements. 90 collègues ATSEM se sont réunies le 1er Mars en Assemblée Générale intersyndicale pour discuter des enjeux importants qui touchent leur profession.

Une charte des ATSEM est actuellement en projet. Prévue pour être finalisée d'ici juin 2024 et mise en place en septembre de la même année. Cette charte est le fruit de négociations entre la collectivité et l'éducation nationale. Cependant, il est à noter qu'elle n'a pas été soumise à une concertation préalable.

Les participants à l'AG ont exprimé leur exigence quant à l'octroi d'un temps d'étude et d'analyse adéquat avant que la charte ne soit présentée au comité social territorial (CST).

Par ailleurs, les ATSEM sont également concernées par les répercussions des 1607 heures de travail annuelles. Auparavant

bénéficiaires de 5 jours de compensation pour le temps d'accueil périscolaire du midi, elles risquent désormais de les perdre, à moins que des "sujétions particulières" ne soient reconnues. Cette situation est d'autant plus complexe pour les

En outre, certaines ATSEM se voient également confrontées à des difficultés lorsqu'elles assurent des activités d'animation à la pause déjeuner, avec des problèmes récurrents de manque de matériel et de personnel.

## ATSEM



La question de la sécurité des enfants est également soulevée, notamment en ce qui concerne les dortoirs où un adulte est chargé de surveiller jusqu'à 20 enfants. Les ATSEM s'interrogent légitimement sur la capacité à assurer une surveillance adéquate en cas de problème, soulignant ainsi la nécessité d'une réflexion approfondie sur ce sujet.

De plus, l'accueil des enfants portant encore des couches dans les écoles pose également des défis logistiques. Si des tables à langer ont été installées, les ATSEM regrettent le manque de concertation quant à leur emplacement.

Enfin, la réactivation du plan Vigipirate soulève des questions. Il est clair pour les ATSEM que le contrôle à l'entrée des écoles ne relève pas de leur responsabilité, mais des enseignants.

ATSEM, qui doivent jongler entre les instructions du service éducation et celles de la directrice d'école, créant parfois des tensions et des désagréments dans leur travail.